



MOUVEMENT RÉPUBLICAIN

PRÉSIDENTE

CABINET



République du Congo

Unité - Travail - Progrès

N° _____/MR/PR/CAB-2024

**MESSAGE DU PRÉSIDENT EXÉCUTIF DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN
(MR) À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 64^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO, LE 15 AOÛT 2024.**

Congolaises, Congolais, Mes chers compatriotes,

Depuis 27 ans, date du retour de l'actuel Président de la République par la force, quels que soient les gouvernements mise en place, les politiques publiques empruntent toujours les mêmes schémas, avec la même forte dépendance à l'aide extérieure dont une partie est recyclée par l'État sous forme de prébendes à partager entre personnes et groupes d'influences au détriment de la grande majorité des Congolais. Ces schémas ont largement prouvé leur inefficacité voire même leur nocivité, et il faudra du courage politique pour rompre avec et inventer une nouvelle gouvernance économique et sociale.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais

Durant les sept (7) jours précédant le 64^{ème} anniversaire de l'indépendance de notre pays, nous avons vu la circulation de la ville de Brazzaville être perturbée en raison de la préparation de ladite cérémonie. Si bien que le Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, venait tout juste « d'interdire l'organisation des parades civiles et militaires dans les départements » sans être précis, à travers l'arrêté N° 267/MIDDL-DGAT.SEC- du 13 Août 2024.

Sachant que le pays traverse une crise financière incompréhensible et inédite, le gouvernement préfère organiser ces festivités, qui en réalité, ne seront pas une priorité pour le quotidien des Congolais ; au détriment d'apporter des solutions aux problèmes de l'existence même de nos concitoyens.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



Alors que, sous d'autres cieux, à l'instar du Bénin et de la République Démocratique du Congo, les dirigeants s'abstiennent de ces genres de festivités, car ayant conscience que dans des circonstances économiques effroyables elles ne changent en rien la vie des citoyens.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

En ce qui concerne les accords signés avec la République du Rwanda, le gouvernement a fait preuve :

- De manque de transparence totale et de cacophonie dans la mesure où il a fallu que le peuple congolais tant de l'intérieur que de l'extérieur, ainsi que les acteurs politiques de l'opposition et ceux de la société civile, puissent s'exprimer en s'opposant farouchement à ces accords, pour que celui-ci puissent en rendre une partie supposée, publique. Ceci, contrairement à la transparence qu'a affirmée son Porte-parole, lors de son échange avec la presse le 12 Août 2024 ;
- D'une irresponsabilité inouïe à travers son Ministère de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, qui est à ce jour, le seul Ministère à avoir engagé la République du Congo en solitaire, sur des questions existentielles.
- La mise à disposition desdits accords aux acteurs politiques de l'opposition ayant animé une conférence de presse le 28 juin dernier, notamment Clément MIERASA, Jean Pierre ANGANGOYE, Victor ONIONGO et moi-même est une fuite en avant et une envie de transparence biaisée.

En effet, le 24 Novembre 2021, Monsieur Denis Cristel SASSOU NGUESSO, alors Ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé avait signé par visioconférence, un accord de coopération militaire et de défense entre la République du Congo et la République du Rwanda.

Cet accord, qui stipule dans son « article 2 » que les deux parties devront échanger mutuellement des renseignements militaires, fait froid au dos aux congolais, sachant que la République du Rwanda mène une guerre dans l'Est de la République Démocratique du Congo d'abord en soutenant le mouvement rebelle

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



du M23, puis en ayant aujourd'hui des troupes au sol comme le soulignent plusieurs rapports des nations unies.

En d'autres termes, le gouvernement congolais a choisi son camp, en ce qui concerne les deux pays en guerre. Ce qui pose un réel problème sur les relations de bon voisinage d'une part et la relation historique entre notre pays et la République Démocratique du Congo d'autre part.

Ne dit-on pas que : « ***l'On ne fait pas la fête lorsque ça brûle chez le voisin*** » ?

La République Démocratique du Congo est un pays frère, dans la mesure où nos deux peuples partagent la même culture, des langues communes et plusieurs types de frontières dont terrestres et fluviales ; la sagesse diplomatique voudrait aussi que l'on s'inspire des erreurs des autres pour en tirer des leçons.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Outre cet accord de coopération militaire et technique, Monsieur Denis Cristel SASSOU NGUESSO avait aussi signé à la même date, un accord de coopération foncière avec ce même pays, la République du Rwanda.

Comment peut-on comprendre qu'un pays qui a 342.000 km² de superficie et 10 millions de terres arables puisse signer un tel accord avec un pays qui n'a qu'une superficie de 26.338 km², ce qui est même inférieure à celle du département de la Cuvette Ouest qui fait 27.200 km² ?

Autre bémol, c'est l'octroi de plusieurs autorisations provisoires d'occuper sans enquête et vérification préalable des bénéficiaires desdites autorisations, et qui n'ont pas donné satisfaction. D'où l'expiration le 08 Décembre 2024 desdites autorisations provisoires d'occuper sans renouvellement comme l'a indiqué le Premier Ministre dans la correspondance qu'il nous a adressé puis plus tard devant la représentation nationale.

Autre sujet d'inquiétude, c'est la mise en concession du parc industriel de Maloukou (Brazzaville) à la société rwandaise Cristal Ventures Limited, bras financier du Front Patriotique Rwandais allié politique du Parti Congolais du Travail.

En d'autre terme, la République du Congo devient la base arrière du financement de la guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



D'autant plus que, la collaboration entre la société ENI Congo et Cristal Ventures Limited, est l'autre fait qui n'éprouve pas l'assentiment du peuple congolais, car toutes les informations en notre possession prouvent que la culture du ricin est une culture dangereuse pour notre peuple.

De la dangerosité de la culture du ricin :

D'après le Centre National français de Pomologie, dans un article publié sur leur site internet, le 01 Septembre 2022, la toxicité du « ricin » se base surtout sur ses graines, notamment, qui sont hautement toxiques, car elles contiennent de la ricine (classée comme agent biologique par l'INRS) et provoquent de graves intoxications, surtout chez l'enfant. Avec seulement trois graines ingérées, l'enfant peut en mourir, et huit pour un adulte.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

En ayant un regard pointu sur ce qui précède, il est plus qu'important de retenir que les Congolais tant de l'intérieur que de l'extérieur, les parlementaires et les membres du gouvernement n'approuvent pas les accords signés entre la République du Congo et la République du Rwanda, d'où nous demandons l'annulation pure et simple desdits accords.

Ainsi, nous voudrions donc réitérer au Ministère Rwandais des affaires étrangères et à l'Ambassadeur Rwandais établi en République Congo que :

- La République du Congo est une nation souveraine, libre et qui dispose d'une loi fondamentale qui s'appelle la « constitution du 25 Octobre 2015 » dont les dispositions de l'article premier, 5^{ème} et 219^{ème} prévoient, je cite :
 - **Article premier** : « La République du Congo est un État de droit, souverain, unitaire et indivisible, décentralisé, laïc et démocratique. Sa capitale est Brazzaville ».
 - **Article 5** : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce au moyen du suffrage universel, par ses représentants élus ou par voie de référendum. Aucune fraction du peuple, aucun corps de l'État ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



- Article 219 : « Nulle cession, nul échange, nulle adjonction du territoire national n'est valable sans le consentement du Peuple congolais appelé à se prononcer par voie de référendum ».

- Le peuple congolais a la capacité de discernement et sait ce qui est bon pour lui et n'a pas besoin que des étrangers viennent lui faire de la pédagogie.

- Par vos agissements, vous avez démontré votre irresponsabilité et votre ingérence aux affaires internes d'un pays souverain.

- Nous sommes plus que conscients du complot qui se cache derrière les accords signés entre notre pays et le vôtre.

- Les Congolais tant de l'intérieur que de l'extérieur sont contre la présence des Rwandais qui viendront sur le sol congolais, surtout sur la base de ces accords.

Il est donc irrespectueux pour les deux diplomates de vouloir s'ingérer dans les affaires internes de notre pays. Si une telle sortie se reproduisait, nous demanderons aux Congolais de manifester devant votre ambassade pour exiger la rupture des relations diplomatiques entre nos deux pays.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Sur plan économique :

Un endettement public culminant 91% du Produit Intérieur Brut (PIB) cette année, le pire, c'est que cet endettement, contrairement à ce que prétend le régime en place, n'a pas servi à financer les investissements qui selon eux ont été le fruit d'un financement propre.

Des médiocres performances fiscales, dues, principalement, au népotisme, à la politisation, à la corruption et aux mauvaises pratiques que le système de gouvernance instaure dans les administrations.

Une gestion scandaleuse et hasardeuse des ressources pétrolières, minières, foncières, forestières et autres.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



Une gouvernance clanique, familiale et malsaine à tous les niveaux étatiques.

Une aliénation jamais égalée des intérêts nationaux au profit d'intérêts étrangers, plus rémunérateurs à titre individuel pour nos gouvernants.

Un niveau de corruption exceptionnel à tous les niveaux de l'appareil de l'État, faisant de la République du Congo, l'un des pays les plus corrompus au monde.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais

Nonobstant l'adoption d'un budget sur la base d'un baril de pétrole vendu à 75 dollars, le gouvernement de façon incompréhensive évoque des tensions de trésorerie et un assèchement financier, privant ainsi des retraités de leurs pensions de façon régulière, les étudiants de leurs bourses depuis plus de 4 ans et tous les agents de l'État qui dépendent des budgets de transfert. Sans oublier des opérateurs économiques.

La situation de nos étudiants reste et demeure préoccupante, notamment celle des bourses d'étude. Ainsi, nous nous rappelons tous de la sortie médiatique de Monsieur **Anatole Collinet MAKOSSO**, Premier Ministre de notre pays, chef du gouvernement, en fin d'année 2022, où il déclarait que « *les étudiants devaient percevoir leurs bourses régulièrement à partir du premier trimestre de l'année 2023* », mais curieusement cette promesse n'a toujours pas encore été tenue telle qu'annoncée.

Comment peut-on donc faire confiance à un Premier Ministre qui ment aux étudiants au vu et su de tous ?

Cela témoigne de l'irrespect total vis-à-vis de la relève, des futurs cadres. Par conséquent, ce mensonge n'est pas sans incidence, lorsque nous entendons le cri d'alarme de nos étudiants dans différents pays, en l'occurrence ceux du TOGO encore plus récemment, qui sont devenus pour la plupart, la risée du monde étudiantin.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Comment comprendre que les caisses de l'État soient vides, alors que depuis le début de l'année 2024, le baril de pétrole ne cesse de fluctuer entre 83 et 85 dollars ?

Autre incompréhension, c'est celle d'avoir vu le Ministre de l'économie et des finances être dépouillé du contrôle des régies financières, en l'occurrence les impôts et la douane, au profit du ministère du budget et des comptes publics, ceci trois (3) jours après que le Ministre des finances ait suspendu toutes les exonérations douanières. Tout ceci est la matérialisation et la volonté du Président Denis SASSOU NGUESSO, à perpétuer la gestion opaque des finances publiques.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Sur le plan social :

Les Congolais peinent de plus en plus à joindre les deux bouts du mois, suite à une inflation galopante des produits de première nécessité. Car le quotidien du peuple congolais dégringole progressivement de mal en pire.

Pour ce qui est de la création des 100.000 emplois promis pour l'année 2024 décrétée par le Président de République comme année de la jeunesse ; pourquoi le gouvernement par le truchement de son Porte-parole, lors de son échange avec la presse le 12 Août 2024 a finalement avoué l'absence de statistiques sur leur échec de la création des 10.000 emplois dans la fonction publique et 90.000 dans le secteur privé ; et leur volonté de vouloir échelonner ce mensonge grotesque d'État pour un objectif de 2026 ?

Alors que ce même Porte-parole du gouvernement affirmait bien lors de son Compte rendu du Conseil des Ministres du 18 Janvier 2024, que le gouvernement avait pris conscience de la précarité des jeunes et se devait dans l'urgence pour cette même année 2024, de :

- La création de 100.000 emplois pour les jeunes congolais,
- La « congolisation des postes »,
- L'optimisation du FIGA, l'ACPE et du FONEA.

Tandis que :

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



- Les responsables des détournements des fonds publics alloué au FIGA par exemple, demeurent dans ce gouvernement et n'ont jamais fait l'objet d'une condamnation ;
- Certains membres du gouvernement continuent à nommer des étrangers à des postes stratégiques de l'État, et ce, même au sommet de nos institutions.

À l'instar du Ministre de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat Public-Privé, Monsieur Denis Christel SASSOU NGUESSO, qui, le 22 Janvier 2024 avait émis un « mandat de recherche de financement et d'investissement » dont il avait accordé à Monsieur BARADJI Mahamadou de nationalité française et surtout à un de ses parents maternels, nouvelle preuve du népotisme et de la barbarie au sommet de l'Etat, au détriment des citoyens congolais. Et ce, au vu et au su du Premier Ministre, chef du gouvernement.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Nous notons également que, même si ces emplois venaient à être créés, un problème majeur demeurerait, celui du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui est de « 50.400 FCFA par mois », d'après le Décret n° 1008-942 du 21 Décembre 2008.

Et ce, même si d'après le Ministère de la fonction publique, la Commission Nationale Consultative du Travail (CNCT) avait demandé l'augmentation de ce SMIG ; et qu'il existerait dans notre pays, une autre catégorie de salaire dit « Planché » dont le montant de base est fixé par des conventions collectives. Celui-ci est par exemple de « 68.000 FCFA par mois » pour les sociétés minières.

Quelle misère pour le peuple congolais qui s'interroge si les membres du gouvernement :

- Peuvent-ils vivre avec 50.400 FCFA par mois en lieu et place de dizaines de millions de FCFA que chacun d'entre eux gagne mensuellement ?
- Ont-ils déjà un jour plaidé pour le sort du peuple, en demandant le rabais de leurs salaires ?
- Ont-ils déjà pensé à faire tracer leurs revenus par un système bancaire fiable et public ?

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



- Mais à quand la fin de ces injustices sociales ? Car pendant qu'on dit au peuple de serrer la ceinture, eux-mêmes vivent gratuitement aux frais de l'État congolais, à coût de plusieurs dizaines de millions de FCFA.
- Ont-ils déjà pensé à payer leurs charges : loyer, carburant, électricité, gaz, santé, ... ?

Ce qui leur est complètement assuré par l'État congolais à travers l'article premier « Décret N° 99-278 du 31 Décembre 1999 » relatif à la prise en charge, par le budget de l'État, des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de certains responsables politiques et administratifs, plus précisément les membres du gouvernement.

- À quand la réduction du train de vie de l'État congolais ?

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

À cela s'ajoute « l'autosuffisance alimentaire » promise depuis des années 2000 voire même avant et les budgets colossaux attribués dans le domaine de l'agriculture, qui témoigne l'incapacité du gouvernement à apporter des réponses justes et concrètes au peuple congolais, lors des questions orales au gouvernement de ce mois d'Août 2024 par exemple.

- Est-ce normal pour pays pétrolier, disposant de plusieurs autres richesses naturelles ?
- Comment ce gouvernement à travers son Porte-parole, peut-il se permettre de parler de la cherté de la vie des Congolais et la souffrance sans fin du panier de la ménagère, sachant que c'est leur régime qui est en place depuis 1997 et qui passe d'échec en échec et de promesses vaines sur promesses vaines ?
- Comment peut-on comprendre que le Premier Ministre puisse retirer les subventions sur le prix du carburant par exemple, au profit du renflouement d'autres portefeuilles de l'État qui sont toujours sans issue ?

D'autant plus qu'il y a seulement quelques mois, ce même Premier ministre se vantait de la capacité supposée de son gouvernement à concrétiser ses promesses de 2024.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Sur la santé des Congolais, le gouvernement est presque démissionnaire, car toutes les structures de santé publique sont quasiment à terre. Car la mauvaise gestion des fonds alloués au portefeuille de la santé pose un véritable problème de santé auprès du peuple congolais.

Les cas de corruption avérés et dont seuls les frotins sont arrêtés, mais les gros poissons, Ministres et autres continuent à exercer leurs fonctions sans être inquiétés. Pour illustration, le chef de l'hôpital général de Dolisie et ses complices sont actuellement à la maison d'arrêt à la suite de la dénonciation d'un compatriote ayant occupé les fonctions de contrôleur budgétaire dans ledit établissement sanitaire. Chose curieuse, malgré cette dénonciation grave, ce dernier a perdu son poste contre toute attente.

Alors que, la constitution du 25 Octobre 2015 dans son article 36, dispose que : « L'État est garant de la santé publique. L'État garantit le droit de créer des établissements socio-sanitaires privés dans les conditions fixées par la loi ».

Or, les douze (12) hôpitaux généraux promis aux Congolais depuis plusieurs années n'ont toujours pas encore été construits ; là encore des fausses promesses de la part du régime de Brazzaville.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

D'après la banque mondiale, notre pays, la République du Congo n'a que faiblement progressé dans les domaines de la santé et de l'éducation sur l'indice du développement humain (IDH) qui est de 0,42. La mortalité infantile demeure élevée, avec un taux de 32 décès pour 1.000 naissances vivantes.

À la fin du cycle de l'enseignement primaire, seuls 37 % des enfants atteignent les niveaux de compétence requis en mathématiques et 48 % en français. L'accès à l'électricité concerne 67 % de la population dans les zones urbaines, contre seulement 12,4 % dans les zones rurales. L'accès à l'eau potable est un autre domaine dans lequel des améliorations potentielles devraient être apportées ;

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Il n'y a quasiment pas d'eau potable dans les zones urbaines au vue de la qualité de l'eau fournie et des difficultés d'assainissement et d'approvisionnement compte tenu de la vétusté du réseau, mais encore moins dans les zones rurales, malgré les ressources hydrologiques considérables que dispose notre pays.

Les coupures intempestives d'électricité rendent la vie difficile aux paisibles citoyens. Les petits opérateurs économiques sont incapables de faire fonctionner leurs activités.

Ce qui nous amène à constater là encore un échec cuisant du gouvernement, avec une baisse considérable du taux de réussite aux examens d'États.

Car la dynamique de l'exclusion sociale et les facteurs de fragilité en République du Congo sont multidimensionnels et exacerbés par la pauvreté et les inégalités.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Dans le domaine des transports publics, le bilan est catastrophique, car les Congolais sont en situation chaotique, dans la mesure où les chemins de fer sont désormais quasi inexistantes, les véhicules de transports public sont moindres.

Encore plus subtile, le gouvernement au lieu d'apporter une satisfaction aux doléances de l'intersyndical des transporteurs en commun du Congo, a préféré briller par le silence au détriment de la facilitation des déplacements du peuple, ce qui a poussé cette structure à décider à travers un « bon d'information daté du 05 Août 2024 », de l'augmentation des tarifs de transport en commun de la manière suivante :

- Bus = 250 FCFA
- Taxi = 1.500 FCFA
- Transport voyageur = + 20% au tarif habituel
- Transport marchandise = + 30% au tarif habituel

Les infrastructures routières sont en état de délabrement total, en témoigne le réseau routier de la ville pétrolière de Pointe Noire. L'aéronautique n'en parlons plus, car des avions ne desservent plus l'intérieur du pays : Ouesso, Dolisie, Nkayi,

...

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



- Est-ce normal ? pendant que les membres du gouvernement continuent d'aller faire du tourisme à l'étranger ?
- Mais de qui se moque-t-on ? Du peuple congolais ?

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Sachez que tout ceci n'est qu'une fuite en avant vers des appétits de l'élection présidentielle de 2026, sachant que les promesses d'avant-hier, d'hier, d'aujourd'hui et de demain ne seront jamais tenues par ce régime du Parti Congolais du Travail (PCT), qui ne brille que par des scandales d'État, des détournements et l'anarchie primitive voire même l'anarcho-primitivisme, et ce, quelque soient les différents gouvernements.

Si d'aventure, le gouvernement venait encore à augmenter le prix du carburant, avec des raisons presque farfelues, nous appellerons le peuple congolais prendre ses responsabilités, car ce serait une humiliation et souffrance de trop serait infligé à celui-ci.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Sur le plan politique :

Il est triste de constater qu'à moins de vingt (20) mois de la tenue de la prochaine élection présidentielle, le gouvernement ne prend aucune initiative tendant vers l'amélioration de la gouvernance électorale. D'ailleurs l'initiative de la refonte de la loi électorale qui se fait de façon discrète en est une parfaite illustration.

Si bien que sous d'autres cieus, le calendrier électoral est souvent publié trois (3) ans avant la tenue des élections afin de garantir une certaine crédibilité et transparence du processus électoral.

Or, en République du Congo, l'organe en charge de l'organisation des élections le fait à la veille de la date de la tenue du scrutin pour faire en sorte que le processus soit bâclé et bafoué.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



Par conséquent, il est donc impératif que la République du Congo, notre beau pays, puisse expérimenter la « biométrie » lors de la prochaine élection présidentielle de 2026. Ce qui constituera un mécanisme d'évitement de la tricherie et du bourrage des urnes dont notre pays a toujours connu au cours de cet événement majeur depuis l'an 2002.

Nous demandons donc au ministre des affaires étrangères de travailler en étroite collaboration avec son collègue du ministère de l'intérieur, afin d'instaurer et de tenir compte du vote des Congolais de l'étranger lors des prochaines élections.

Ainsi, le gouvernement à travers ces deux ministères cités ci-contre, doit prendre des dispositions, afin que cet impératif soit désormais une réalité.

D'autant plus qu'il est important que le gouvernement puisse désormais respecter les conclusions de toutes les concertations politiques nationales qui ont lieu dans notre pays, surtout sur la question du plafonnement des dépenses de campagnes électorales.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Quant à décision du gouvernement de vouloir créer trois (3) nouveaux départements dans la partie septentrionale du pays ou presque ; celle-ci est la matérialisation supplémentaire d'un pouvoir tribal et calculateur.

Car comment celui-ci peut-il expliquer aux jeunes congolais que l'on a saucissonné des départements qui disposent déjà de moins d'habitants au km² et de très peu de districts au détriment de ceux qui en disposent plus et qui étaient censés jouir de cette logique ?

En témoigne le récent le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) de l'an 2023 qui confirme notre analyse. Là encore, ce recensement fut une véritable mascarade.



D'abord il faut dire que les départements actuels peinent à être gérés. La question des collectivités locales est un véritable échec du pouvoir actuel. Les agents cumulent plusieurs dizaines de mois d'impayés, ce qui réduit considérablement le champ d'action desdits départements.

Venant en au fait, comment comprendre qu'un département comme le Niari, qui compte 14 sous-préfectures et 2 communes de plein exercice ne bénéficie pas de cette subdivision territoriale. On se retrouve désormais avec des départements à 5 districts. C'est l'expression d'un manque criard de patriotisme et d'une volonté politique nocive des dirigeants actuels vis-à-vis de notre pays.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais,

Depuis un moment, plusieurs révélations graves sont faites par un frère africain qui s'appelle Laurent SOKOTO qui dans des différentes vidéos devenues virales sur les réseaux sociaux, ce dernier parle d'un possible complot par le passé mais aussi qui a des répercussions sur le futur dont serait victime le Président de la République par son fils, actuel ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé. Ces révélations d'une nature troublante méritent une attention particulière des autorités sécuritaires et judiciaires. D'ailleurs nous sommes surpris du silence inquiétant de nos autorités. L'on se rappelle très bien que le général Jean Marie Michel MOKOKO a été condamné à vingt (20) ans de prison à la suite d'une vidéo de la même nature. Cette jurisprudence tire encore plus sa légitimité, lorsque l'on sait que l'article 15 de la constitution parle de l'égalité des citoyens devant la loi. Une information judiciaire est nécessaire afin d'éclairer les Congolais.

Sur le plan de la sécurité publique :

Nonobstant les efforts fournis récemment par le gouvernement à travers l'opération « coup de poing », l'insécurité persiste dans les grandes villes et localités intermédiaires de la République du Congo, ce qui rend la vie des Congolais impossible dans le pays.

Le cas de la disparition d'une jeune fille congolaise âgée de 26 ans dans la ville de Ouessou, le 12 Avril 2024 à la suite d'un kidnapping par un sujet étranger, en est une preuve supplémentaire. Car le meurtrier avait été arrêté au Cameroun, non pas par les forces de police de la République du Congo, mais plutôt par celles de la

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



République du Cameroun ; ce qui confirme la porosité de nos frontières nationales. L'assassinat à Talangaï d'un jeune étudiant en master en droit par les « bébés noirs » est une nouvelle preuve de l'insécurité grandissante dans notre pays.

Et malheureusement, certains délinquants et meurtriers arrêtés et détenus par les forces publiques sont souvent relâchés au lendemain de leurs arrestations moyennant quelques arrangements, ce qui constitue une preuve supplémentaire de l'absence quasi volontaire observée du gouvernement vis-à-vis de ses devoirs régaliens, en matière de sécurité publique.

Par ricochet, le 17 Juillet 2024, le nouveau Directeur Général de police nationale, le Général de police de 1^{ère} classe, Monsieur André Fils OBAMI-ITOU, avait ordonné aux commandants territoriaux des forces de police, à travers une note d'instruction, « la levée de toutes les barrières et check-points installés sur les artères principales des villes ». Cette instruction trouve de la résistance dans certains coins de la République. Nous interpellons aussi le commandant de la gendarmerie nationale de faire autant, car, les gendarmes congolais ont une réputation douteuse et mettent à mal les usagers de la route par des contrôles à répétition, toujours à la recherche d'une moindre faille afin de requêter la population.

Car celles-ci, d'une part entrave la libre circulation des personnes et des biens pourtant garantie par la Constitution du 25 Octobre 2015 dans la disposition de son article 22, je cite : « Tout citoyen a le droit de circuler librement sur l'ensemble du territoire national » ; et sont souvent sources de tracasseries et de récriminations régulières de la part des populations, d'autre part.

Ainsi :

- Nous saluons cette instruction du Directeur Général de police nationale, tout en invitant les forces de police au respect strict de celle-ci et de la loi fondamentale.
- Nous invitons le Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local à renforcer sa vigilance aux frontières dans le respect de la loi ; et nous lui proposons de mettre en place une ligne téléphonique ouverte au public congolais, afin de faciliter la dénonciation des agents des forces de police qui continueraient avec les mauvaises pratiques désormais interdites en République du Congo.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



- Nous invitons également le peuple congolais à rester vigilant et prudent.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais

C'est dans l'Unité, le Travail et avec un esprit Patriotique que j'encourage et félicite le travail abattu par les acteurs de l'opposition politique et ceux de la société civile congolaise qui, depuis un moment, sont sortis de la léthargie avec des initiatives louables au profit du peuple congolais.

À cet effet, je me réfère ici à la plainte déposée au tribunal de grande instance de Brazzaville contre les crimes économiques du régime actuel, la dynamique en cours contre les accords illégaux signés avec la République Rwandaise et la récente inter-coalition en cours de mise en place. Car ce sont des initiatives louables et qui méritent un soutien total du peuple congolais.

C'est pourquoi le Mouvement Républicain (MR) reste disponible pour toute sollicitude allant dans le sens de mettre à nu toutes les manœuvres en défaveur du peuple congolais et qui ont tendance à priver ce dernier du strict minimum vital.

Mes chers compatriotes, Congolaises, Congolais

La situation est gravissime, mais elle n'est pas fatale. Elle illustre simplement les symptômes de causes rationnelles connues qui nécessitent une approche systémique. Oui, c'est le système actuel lui-même, dans ses différentes composantes, qui est compromis et dirigé contre l'intérêt national, puisque fondé sur les contre valeurs qui ont pour noms: incompetence, népotisme, tribalisme, repli identitaire, favoritisme, démagogie politicienne, gabegie financière.

Il est donc plus que nécessaire que le peuple congolais en général et la jeunesse en particulier sortent de son mutisme et de son inaction afin d'agir pour la République, pour les intérêts nationaux, pour notre survie et notre existence afin que dans les semaines à venir qu'il y ait un véritable vent de changement, capable de mettre hors d'état de nuire les ennemis de notre pays, ceux-là qui sont capables de vendre père et mère pour le confiscation du pouvoir coûte que coûte.

Enfin, pour des raisons d'apaisement et de décrispation du climat politique actuel, nous réitérons notre demande du 19 novembre 2022 ou nous avons lancé une campagne nationale en faveur de la libération des prisonniers politiques, ce qui

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61



nous a même valu une privation de liberté durant pratiquement une semaine dans les geôles de la centrale d'intelligence et de documentation à Pointe-Noire puis à Brazzaville. Nous faisons un nième appel au Président de la République, en cette période critique de notre existence de prendre des mesures en faveur de la libération des prisonniers politiques dont le général Jean Marie Michel MOKOKO et le député André OKOMBI SALISSA.

Vive la République du Congo libre et prospère,

Vive le sursaut patriotique,

Vive la République du Congo,

Non à la cession des terres aux Rwandais,

Non à la vente des terres aux Rwandais,

Non aux accords avec le Rwanda,

Oui à l'ANNULATION pure et simple de tous les accords signés avec le Rwanda.

Je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le 14 Août 2024.

Le Président Exécutif du Mouvement Républicain,

Melaine Destin GAVET ELENKO.

Récépissé n° : 002/022/MATDDL/DGAT/DLPC/SAP

Siège national : 09 Bis, Rue du marché, Diata, Brazzaville, République du Congo.

Site web : <https://www.mouvementrepublicain.org/>

Email : presidence@mouvementrepublicain.org -- Téléphone : (+242) 05 633 86 41 / (+242) 06 471 51 61